



COMPTE-RENDU PROJET CHORUS 27 avril 2010

SECTION LOIRET

le 27 AVRIL 2010

La direction nous a expliqué dans les grandes lignes la profonde Réforme du processus de dépense de l'Etat.

CHORUS est un progiciel de marché, paramétré au besoin des entreprises et au besoin de l'Etat, qui concentre les dépenses au niveau régional

5 ministères sont concernés :

Ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'Emploi,

Ministère du Travail, de la fonction publique et de la Solidarité,

Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat,

Ministère de la Santé et des Sports,

Ministère de la Culture et de la Communication,

Cette nouvelle organisation comportera un **Centre de Services Partagés (CSP)** ainsi qu'un **Service Facturier (SFACT)**, **41 postes** de ces ministères seront **transférés**. Une prospection est faite pour trouver une plate-forme de 500 à 600m². Les anciens locaux de l'INSEE, avenue de Paris sembleraient correspondre. La DRFIP est en attente de l'accord de la Direction Générale. Trois atouts : possibilité de transférer les bureaux situés aux Maltotiers, proximité des transports en commun, bureaux avec peu de travaux...

Qu'est-ce qu'un CSP ?

C'est un prestataire de services qui saisit les engagements juridiques et valide le service fait (initié par le service gestionnaire).

L'ordonnateur reste responsable des décisions et engage la dépense.

Qu'est-ce qu'un SFACT ?

Ce service réceptionne, contrôle et met en paiement les factures, tient la comptabilité, suit l'actif, fait les opérations de fin de gestion.

Cette nouvelle organisation, mise en place au 1^{er} septembre avec des Cadres B et B+ pour préparer le démarrage de cette plate-forme, sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2011.

Composition du personnel :

| | DGFIP | Santé/Sport | Travail | culture | TOTAL |
|-------|----------------------------|-------------|---------|---------|-----------|
| CSP | 10 | 4 | 3 | 2 | 19 agents |
| SFACT | 10 + 4 service dépenses | 2 | 3 | 3 | 22 agents |

Les services Budget et Logistiques de la région seront transférés, mais sur la base du volontariat d'après l'administration. Les agents concernés seront informés.

La formation

| <i>Formation CSP sur Orléans :</i> | <i>Formation SFACT sur Orléans :</i> |
|--|--|
| ☞ métier en octobre, | ☞ 9 jours pour les agents des services gestionnaires |
| ☞ Outils Chorus en décembre, | ☞ 8 jours pour les agents TG Dépenses |
| ☞ Et une formation à la carte sera proposée en fonction de l'affectation | ☞ 2 jours pour les agents connaissant déjà les dépenses + formation CHORUS |

Selon l'évolution de ce projet, les Organisations syndicales seront réunies.

Conclusion :

En cas de refus des agents de suivre leur missions, que deviennent ces agents ?

En cas de postes vacants sur cette nouvelle structure, comment seront-ils compensés ?

Au mouvement de mutation ces postes n'étaient pas connus.

Qu'advient-il des pôles de gestion publique ? l'éclatement de certains services de nos différentes directions ne remet-il pas en cause nos missions ?

Pour l'instant la séparation ordonnateur/comptable est conservée mais modifiée, mais qu'en sera-t-il demain ?

Aujourd'hui CHORUS, demain PAPYRUS !